

Les semences entre critique et expérience : les ressorts pratiques d'une contestation paysanne

Élise DEMEULENAERE*

* CNRS, UMR 7206 Eco-anthropologie et Ethnobiologie, F-75005 Paris, France
elise.demeulenaere@mnhn.fr

Résumé – Cet article analyse les ressorts et inflexions du mouvement de réappropriation paysanne des semences apparu depuis 10 ans en France. Le mouvement issu en partie de la contestation des OGM s'ancre dans un discours critique de la modernité agricole, qui se décline en trois points : rejet des techniques modernes d'innovation variétale, refus de la relégation des agriculteurs dans une position subalterne, dénonciation du rapport instrumental de l'agriculture industrielle vis-à-vis de la nature. Cependant le projet du collectif s'est aussi enrichi et précisé par la confrontation avec la pratique, dans le corps-à-corps avec les plantes. Cette étude contribue à la compréhension des dynamiques actuelles d'écologisation de l'agriculture. Elle offre par ailleurs l'illustration d'une mobilisation qui se trouve transformée par son objet (les semences paysannes) en même temps qu'elle le construit ; ce dont seule une perspective en sciences sociales qui prend les objets au sérieux permet de rendre compte.

Mots-clés : mouvement paysan, sélection variétale, semences, paysan, nature, biodiversité

Seeds between contestation and experience: The practical drivers of a farmers' movement

Abstract – *In the wake of the anti-GMO struggles of the nineties and the toughening of seed laws, the 2000s saw the emergence of a farmers' movement dedicated to the reappropriation of seeds. Spanning over a 10 year period, the paper looks at the movement's drivers and its transformations. The reappropriation by a group of farmers of seeds takes root in a critical discourse towards agricultural modernity, which translates into 3 dimensions – the rejection of modern plant breeding techniques, opposition to the subaltern position of farmers, denunciation of the instrumental relationship between industrial farming and nature. Yet the movement has also enriched itself and been fashioned by a direct engagement with plants. This case study contributes to a better understanding of the ongoing ecologisation of agriculture. Moreover it provides a comprehensive illustration of a protest movement that is altered by the very object that it contributes to shape.*

Keywords: *Farmers' movement, Plant breeding, Seeds, Nature, Biodiversity*

Classification JEL: Q01, Q10

Je remercie mes compagnons de route dans cette recherche : les nombreuses personnes (animateurs et agriculteurs) qui font vivre le Réseau Semences Paysannes, ainsi que mes collègues Isabelle Goldringer et Christophe Bonneuil, avec lesquels les échanges ont été intenses et fructueux. Des versions antérieures de ce texte ont fait l'objet des commentaires et critiques de Vanessa Manceron, Nicolas Césard, Francis Chateauraynaud, Edouard Morena et d'un lecteur-arbitre resté anonyme.

Avant, j'avais réduit mon travail au minimum, juste du blé (une seule variété ou presque) et un peu de pois ou maïs, pour faire bonne mesure. De quoi gagner ma croûte en en faisant le moins possible, mais sans amour pour mon travail. L'ennui me gagnait. Voir et écouter Jean-François toucher, caresser, ses blés, et en parler avec ses mots si passionnés m'a profondément touché. J'ai pris soudainement la mesure de mon ignorance crasse : je vis et je travaille avec la terre, avec des plantes qui peuvent être belles, saines, pour peu que j'ouvre les yeux, que je laisse mon cœur s'ouvrir à la beauté de ce qui m'entourait de si près. J'ai donc découvert un intérêt pour ces blés anciens, non fixés, laissant une part au hasard.¹

Dans les années 1990, les orientations de la sélection moderne et les évolutions de la réglementation semencière ont fait émerger dans le monde agricole plusieurs contestations portant sur le refus des variétés génétiquement modifiées ou sur le droit des agriculteurs à ressemer leur récolte. Une nouvelle étape est franchie en 2003 avec la création du Réseau Semences Paysannes (RSP). De la critique radicale, les initiateurs de ce mouvement entreprennent un tournant vers la construction et l'expérimentation d'une alternative semencière « paysanne ». Ce mouvement ne se contente plus d'être un espace de production et d'énonciation de discours critiques vis-à-vis de la profession semencière, mais prend la forme d'un laboratoire de nouvelles pratiques visant à développer un système semencier en adéquation avec les besoins et les valeurs d'une agriculture paysanne.

De quoi se nourrit cette alternative ? La sélection moderne – plus particulièrement ses techniques, son organisation professionnelle, son rapport instrumental aux plantes – sert à l'évidence de repoussoir. Mais ce modèle en creux suffit-il à en définir les contours ? La citation en exergue de cet article, qui témoigne du caractère sensible de la rencontre avec des plantes non standardisées par l'amélioration végétale moderne, avertit du fait que les ressorts du mouvement comprennent aussi des dimensions non affichées, ni même prévues dans le projet initial du Réseau Semences Paysannes (RSP). La proximité avec les plantes dans la pratique réinventée de sélection de variétés « paysannes » a donc des incidences, qui contribuent aussi – c'est du moins l'hypothèse centrale de cet article – à donner forme au mouvement paysan.

Cet article explore le rôle des plantes et de la pratique dans la construction de cette alternative semencière paysanne. Mon intention s'inscrit dans le constat désormais partagé par plusieurs courants de recherche en sciences sociales, des limites qu'il y a à n'expliquer le social que par le social, suivant le paradigme durkheimien que les « faits sociaux » trouvent leur origine parmi les faits sociaux antécédents (Guille-Escuret, 1989 : 62). Ce diagnostic

¹ VC, agriculteur en Vendée, courrier électronique, sept. 2005.

s'est traduit depuis quelques décennies par une réhabilitation d'approches comme la technologie culturelle, l'anthropologie des techniques, de façon convergente avec la montée de sociologies accordant une attention renouvelée aux objets (Barbier et Trepos, 2007) ou encore de courants de l'anthropologie s'intéressant aux rapports dialectiques des sociétés avec une nature dont il s'agit de montrer qu'elle peut être perçue et vécue localement comme active, voire intentionnelle².

D'autres questions seront abordées de façon transversale. Quelles représentations des plantes, et de l'homme dans la nature, ces pratiques émergentes donnent-elles à voir ? De quelle façon la réappropriation paysanne des semences recompose-t-elle le rapport des agriculteurs les plus fortement engagés dans le mouvement vis-à-vis de leur métier ?

Après avoir exposé le contexte sociopolitique de la création du mouvement, je déclinerai les ressorts de la réappropriation paysanne des semences dans trois domaines – le rapport à la technique, le rapport à l'appareil de conseil et d'innovation agricoles, et pour finir, la relation aux plantes – en m'attachant à montrer comment la critique a évolué au contact de la redécouverte des semences paysannes.³

1. De la critique radicale des OGM au projet d'une réappropriation paysanne des semences

La création du Réseau Semences Paysannes au début des années 2000 s'inscrit dans un contexte de tension forte autour des semences. L'expression la plus médiatique de cette tension est la résistance aux Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), qui se radicalise alors, mobilise de façon plus marquée les acteurs du monde agricole (avec plusieurs figures médiatiques de la Confédération Paysanne), et redéploie la lutte contre les OGM autour de nouveaux thèmes, comme la possibilité de coexistence de plusieurs modèles agricoles ou la manipulation du vivant (Bernard de Raymond, 2010 ; Chateauraynaud, 2010). Dans l'ombre de la controverse OGM, la réglementation concernant les semences conventionnelles fait également l'objet de fortes contestations. Ce volet des luttes semencières est bien moins connu.

En France, les variétés végétales sont depuis 1961 (date de création de l'Union pour la Protection des Obtentions Végétales, UPOV) protégées par

² La convergence de tous ces courants en sciences sociales est bien illustrée dans l'anthologie d'articles de *Techniques & Culture* éditée par Bartholeyns *et al.* (2010).

³ Cet article s'appuie sur une enquête de terrain commencée en 2005, qui combine des entretiens individuels d'agriculteurs, le plus souvent réalisés à la ferme, l'analyse des documents produits par le Réseau Semences Paysannes, et la participation à des assemblées générales et autres réunions techniques. Cette entrée m'a permis d'avoir un suivi régulier des débats internes au sein des collectifs d'agriculteurs (principalement les producteurs de blé) et des orientations que le RSP a prises au cours du temps.

un système de Certificat d'Obtention Végétale. Dans la version de 1961, le texte prévoit le versement de *royalties* aux obtenteurs des variétés, assorti de deux dispositions : le « privilège du chercheur » (la possibilité pour les sélectionneurs d'utiliser une variété protégée comme support pour l'obtention de nouvelles variétés) et le « privilège de l'agriculteur » (la possibilité pour l'agriculteur qui cultive une variété protégée de réensemencer son champ avec le produit de sa récolte). La loi française du 11 juin 1970 qui annulait le privilège de l'agriculteur en conférant aux titulaires d'obtentions végétales le « droit exclusif à produire » des semences, est restée sans effet pendant plus de dix ans.

Les choses changent dans les années 1980 : la baisse du prix des céréales rend l'autoproduction des semences plus attractive pour les agriculteurs ; le taux d'utilisation des semences certifiées, passé en quarante ans de 10 % à plus de 50 %, commence à stagner (voir graphique dans Bonneuil et Thomas, 2009 : 491)⁴. La concurrence des semences fermières est exacerbée par l'intervention sur les fermes de « trieurs à façon », ces petites entreprises agricoles spécialement équipées pour effectuer le tri et le nettoyage des grains récoltés, et qui vendent ce service à d'autres agriculteurs. Vers la fin des années 1980, les obtenteurs et semenciers multiplient les recours devant les tribunaux contre la multiplication des semences à la ferme et la pratique du triage à façon. Ils obtiennent en 1988 une première condamnation pour contrefaçon (Anvar, 2008), et négocient un compromis avec les représentants de la FNSEA⁵, le syndicat agricole majoritaire. L'accord du 4 juillet 1989, conclu entre les deux parties sous l'égide du Ministère de l'agriculture, interdit le triage à façon et réserve la production de semences fermières aux agriculteurs équipés individuellement. La moisson 1989 est marquée par la multiplication des procès-verbaux contre le millier d'agriculteurs et trieurs à façon qui décident de passer outre l'accord, et par la mise en examen de responsables syndicaux. Cette situation conflictuelle catalyse la création de la Coordination nationale pour la défense des semences fermières (CNDSF), qui regroupe des syndicats agricoles minoritaires issus de tout l'échiquier politique, de la Confédération paysanne à la Coordination rurale (Bonneuil et Thomas, 2009).

Cette bataille opposant protection des obtenteurs et liberté pour les agriculteurs de ressemer leur récolte trouve un autre espace de déploiement à l'échelle internationale, autour de la révision de la Convention UPOV. L'état du rapport de force aboutit à ce que la

⁴ À l'heure actuelle, environ 50 % des semences semées en France sont produites à la ferme. Cf. le baromètre visant à mesurer les évolutions de l'utilisation des semences certifiées, publié par le Groupement national de l'interprofession semencière (GNIS) depuis 2009. Selon l'enquête, les agriculteurs cherchent à limiter la part des semences certifiées au profit des semences fermières en premier lieu pour diminuer leurs charges. Ce taux est directement stimulé par le cours à la baisse des matières premières agricoles. <http://www.gnis.fr/index/action/page/id/616/title/Enquetes-et-etudes#top> [consulté le 26 juillet 2012].

⁵ Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

version 1991 du texte transforme le « privilège » des agriculteurs en « exception » laissée à la discrétion des États. La transcription en 1994 de cette convention dans le règlement européen CE 2100/1994 prévoit d'encadrer la production de semences de ferme pour 21 espèces, en la conditionnant au versement par l'agriculteur d'une « rémunération équitable » (Anvar, 2008). Après plusieurs tentatives avortées (Anvar, 2008), ce règlement est transposé en droit français en décembre 2011, et se traduit par l'instauration pour ces 21 espèces d'une taxe payée par les utilisateurs de semences non certifiées, sur le modèle de la « contribution volontaire obligatoire » établie en France en 2001 pour le blé tendre.

Ces rebondissements réglementaires, dans lesquels se superposent plusieurs niveaux de droit (français, communautaire, international) et des applications plus ou moins strictes, alimentent le bras de fer entre l'interprofession semencière et les syndicats agricoles non majoritaires. Celui-ci met en scène un conflit de légitimité entre la défense des intérêts des obtenteurs qui doivent toucher un retour sur leur travail d'innovation génétique, et la liberté fondamentale des agriculteurs à perpétuer la pratique millénaire de resemis de la récolte (Hermitte, 1999).

Fin 2002, l'étau réglementaire se resserre spécifiquement autour des agriculteurs biologiques, avec la préparation d'un règlement européen (CE 1452/2003) qui contraindra les « bio » à justifier que les semences qu'ils utilisent sont produites en conditions biologiques. Si le texte traduit une logique de mise en cohérence de la filière, son application stricte (encore tempérée à l'heure actuelle par de nombreuses dérogations) a pour effet de limiter l'éventail de choix aux semences certifiées « bio » vendues dans le commerce, réduisant la diversité variétale utilisée. En effet, seules les semences de variétés inscrites au « Catalogue officiel des obtentions végétales » sont autorisées à la commercialisation ; or, la diversité inscrite au Catalogue n'est qu'un reflet incomplet de celle qui circule au sein de réseaux informels d'agriculteurs ou de jardiniers.

C'est dans ce contexte que des responsables syndicaux de la CNDSF et de la Confédération Paysanne impulsent la création du Réseau Semences Paysannes. Cette association de statut loi 1901 reçoit le soutien d'associations de défense de la biodiversité (les Croqueurs de carottes, Fruits oubliés, la Plante compagne, les Jardins de Cocagne...), de structures de défense de l'agriculture biologique (la FNAB, Nature et Progrès) et de semenciers artisanaux (Biau'Germe, Germinance).

Dépassant la dénonciation des OGM ou la défense des semences fermières, le Réseau va dénoncer plus généralement le caractère réducteur et de plus en plus contraignant des réglementations semencières et de leur application. Pour cela, les dirigeants du Réseau vont s'engager dans la construction d'un rapport de force et de légitimité pour peser sur leur évolution, jouant à la fois sur la recherche d'une reconnaissance institutionnelle de la contribution paysanne à

la conservation de la biodiversité, et la dénonciation des stratégies capitalistes de l'industrie semencière⁶. Dans le même temps, il s'agit également pour le RSP de créer auprès des agriculteurs une capacité à s'affranchir complètement de l'industrie semencière, en inventant une alternative, qui passe par la remise en culture de variétés libres de droits et le réapprentissage de savoirs pratiques liés aux semences.

Pour rendre compte de l'ampleur de leur tâche, il faut rappeler qu'à cette époque en France, la conservation et la sélection à la ferme étaient considérées comme des survivances en voie de disparition. En témoigne la Charte nationale pour la gestion des ressources génétiques, signée en 1998 sous l'égide du Bureau des Ressources génétiques, dans laquelle les rédacteurs du texte estiment que la conservation des ressources génétiques à la ferme ne joue plus de rôle notable⁷. En témoigne également l'avis de Marie-Angèle Hermitte, analyste du droit des ressources génétiques, qui, interpellée sur le renforcement des réglementations semencières, invite à « prendre acte du fait que *les paysans ne sont plus, collectivement, les acteurs de la sélection* » (Hermitte, 1999)⁸. Le Réseau va s'appliquer précisément à démentir ce diagnostic, et à faire pencher en faveur des agriculteurs redevenus sélectionneurs le rapport qui les oppose à l'industrie semencière. Le premier président du Réseau l'annonce ainsi : « il [est] urgent de faire apparaître cette réalité majoritaire qui semble échapper au législateur, certainement parce qu'elle se développe aujourd'hui hors de tout cadre réglementaire » (Kastler, *in* Réseau Semences Paysannes, 2003).

Sur le terrain, la structure formelle du RSP prend appui sur des agriculteurs ayant en commun d'avoir maintenu ou développé des pratiques semencières originales par rapport à celles promues par la modernisation

⁶ Des représentants du RSP siègent au Comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) ; au Comité économique, éthique et social (CEES) du Haut Conseil des Biotechnologies (HCB).

⁷ « La conservation à la ferme suscite un grand intérêt au niveau international, mais sa place effective dans la gestion des ressources génétiques sur le long terme demande à être précisée. Elle repose en effet sur le principe d'utilisation par l'agriculteur, chaque année, de semences issues de ses propres champs ou de ceux de ses voisins. Si cela reste réel pour certaines espèces et dans certaines régions du monde, l'évolution économique a, depuis longtemps, en Europe, abouti à une division du travail qui fait de la production de semences une activité spécialisée. (. . .) *Dans les conditions de la France, où l'organisation de la filière des semences a suivi l'évolution du monde agricole, la conservation à la ferme, définie au niveau international, ne semble pas devoir jouer un rôle notable* » (Charte nationale pour la gestion des ressources génétiques, www.brg.prd.fr/brg/pdf/Charte.pdf, p. 42).

⁸ Mais les entretiens avec M.-A. Hermitte récemment publiés sous le titre *Le droit saisi au vif* laissent soupçonner que la lecture de la juriste est influencée par les arguments et les représentations des obtenteurs. . . Voir notamment p. 80-81, où transparait son adhésion à une conception des ressources génétiques comme le « fonds naturel » à partir duquel les obtenteurs travaillent : la contribution de générations de paysans à la domestication puis à la sélection est invisibilisée par une telle ontologie qui naturalise les ressources génétiques (Hermitte, 2013).

agricole (via l'achat annuel de semences certifiées). Qu'ils soient néo-ruraux ou d'origine agricole, ils ont en commun d'avoir des fermes plutôt petites, cultivées en agriculture biologique ou suivant des pratiques s'en rapprochant, avec des activités diversifiées (polyculture-élevage, transformation à la ferme) favorisant les circuits courts (vente directe à la ferme ou sur les marchés, ou commercialisation via des magasins de producteurs ou des réseaux de consommateurs). Leurs motivations sont hétérogènes et diverses : elles combinent la passion pour la conservation de variétés régionales ou anciennes, la construction de marchés de niche valorisant la typicité des variétés locales ou anciennes, la nécessité de trouver des variétés rustiques adaptées à des environnements pédoclimatiques difficiles (montagne, climat méditerranéen), l'expérimentation autour de pratiques agricoles limitant les intrants chimiques, dont la logique conduit à la remise en culture de variétés pré-industrielles⁹. . . Ces agriculteurs isolés jusqu'alors se rencontrent pour la plupart pour la première fois lors des rencontres fondatrices du RSP (Demeulenaere et Bonneuil, 2010). Ce noyau d'une centaine d'agriculteurs décide alors de coopérer au sein de groupes de travail constitués par espèces : potagères, fruitières, maïs et oléagineux, blé. Ils se fixent pour objectif de partager leurs pratiques, de les développer et de les diffuser auprès des novices, sans perdre de vue la nécessaire articulation de ce travail de terrain avec la construction d'une signification commune cohérente avec le plaidoyer du mouvement.

Quels sont les axes sur lesquels l'alternative se structure ? Les agriculteurs rassemblés par le Réseau Semences Paysannes prennent appui sur une critique de la sélection moderne (partagée au sein du mouvement anti-OGM), que l'on peut décliner en trois points : critique des techniques modernes d'innovation variétale, critique de la relégation des agriculteurs dans une position subalterne, critique du rapport instrumental de l'agriculture industrielle vis-à-vis de la nature. Mais ces points de contestation s'enrichissent et se précisent dans la confrontation du collectif avec les plantes, et dans la redécouverte de la pratique de sélection à la ferme.

2. La sélection moderne en question

Pour leurs détracteurs, les OGM incarnent par excellence le vivant « manipulé », manipulé au risque de perturber des équilibres complexes qui ne sauraient être englobés par le regard réducteur de quelques disciplines scientifiques. Les inquiétudes formulées autour de la dissémination involontaire dans l'environnement ou de l'explosion d'allergies expriment indirectement une critique de l'ambition démiurgique de l'homme à transformer la nature pour son profit, sans maîtrise ni appréhension des conséquences. Dans le

⁹ « Agriculture naturelle » inspirée de Masanubo Fukuoka, agriculture biologique, permaculture, biodynamie. . .

RSP, une critique du même ordre se porte sur d'autres biotechnologies moins constituées politiquement, comme l'haplodiploïdisation, la synthèse de nouvelles espèces par croisement interspécifique et doublement chromosomique, la mutagenèse chimique, ou encore l'introduction par fusion de protoplastes de « stérilité mâle cytoplasmique » à l'origine des variétés hybrides dites CMS (Dondeyne, 2013). . . La mention d'« OGM cachés » pour qualifier les variétés issues de ces techniques témoigne bien de la tentative d'appuyer la critique sur le précédent des OGM.

La sélection plus conventionnelle est également réinterrogée, dans ses fondements et ses finalités. Ainsi le triple critère de « Distinction, Homogénéité, Stabilité » (DHS) qui s'est imposé au fur et à mesure de la professionnalisation de la filière des semences, et auxquelles les variétés doivent désormais répondre pour pouvoir être inscrites au catalogue officiel (Bonneuil et Thomas, 2009). Dans une agriculture pensée sur les standards industriels, l'homogénéité génétique et phénotypique des plantes appartenant à une même variété vise à fixer leur comportement agronomique dans le temps et dans l'espace. Mais pour des agriculteurs critiques de la modernité agricole, cette conception du vivant apparaît contre-nature. « C'est une norme aberrante, cette DHS. Moi j'ai découvert ce truc, c'est stupide, parce que la plante ne peut pas être stable, elle veut toujours évoluer ! », s'exclame AB, agriculteur dans la Marne. Dans le *Bulletin de Liaison du Réseau Semences Paysannes*, le président en 2005 du RSP abonde dans le même sens : « Le vivant n'est ni stable ni homogène. Il a la capacité de se reproduire mais jamais à l'identique, afin d'évoluer. Ainsi, il est urgent de remettre en question le regard mécaniste et réductionniste porté sur le vivant, qui nous impose des critères (distinction, homogénéité, stabilité) strictement contraires à la réalité biologique d'un écosystème sain, en équilibre, car en perpétuelle évolution » (Supiot, 2005).

La sélection moderne est aussi critiquée pour le caractère trop étroit et réducteur des critères qu'elle retient – productivité, valeur technologique dans des environnements standardisés. . . – qui répondent mal aux besoins d'agriculteurs au profil atypique (tels les agriculteurs en polyculture-élevage, ou les « paysans-boulangers », ces agriculteurs qui assurent la transformation du grain au pain). Les producteurs de blé du RSP la perçoivent comme à l'origine de plantes déséquilibrées et malsaines. Ils dénoncent par exemple l'apparition concomitante, dans les variétés sélectionnées au cours des cinquante dernières années, de trois caractères perçus comme les symptômes d'un déséquilibre – la réduction de la hauteur des pailles, la compaction des épis et la diminution de la digestibilité des glutens –, trois compressions perçues comme faisant système (Demeulenaere et Bonneuil, 2011).

Plus généralement, la sélection moderne est vue comme la complice d'une agriculture industrielle développée aux dépens de la santé des écosystèmes, des agriculteurs et des consommateurs. La diffusion des variétés améliorées est mise en cause comme étant le cheval de Troie par lequel l'industrie

agro-alimentaire a introduit des transformations profondes des systèmes agricoles, ainsi que l'a analysé Henri Mendras (1992 [1967]) à partir de l'introduction des variétés hybrides de maïs dans le Béarn. Elle aurait contribué à l'adoption de systèmes techniques associant variétés améliorées, engrais azotés et produits phytosanitaires ; un changement d'autant moins réversible que les variétés dites « de pays », les savoir-faire paysans sur la reproduction du vivant, et les formes de sociabilité associées, se seraient érodés de façon concomitante¹⁰. Bernard Ronot, 75 ans, agriculteur retraité doté d'un grand charisme, est régulièrement sollicité dans le Réseau pour faire le récit subjectif de cette histoire. Il raconte comment il s'est d'abord enthousiasmé pour les extraordinaires rendements que donnaient les variétés améliorées, avant de se rendre compte qu'elles entraînaient les agriculteurs dans un « engrenage », un « cycle infernal de dépendance de la chimie agricole » (Réseau Semences Paysannes, 2008 : 42). Son témoignage illustre avec force le « déterminisme technologique » dont les semences sont porteuses, selon l'expression de Langdon Winner qui évoque ainsi la dimension politique des objets techniques (Winner, 1986). Dans sa logique, le rejet de l'agriculture industrielle passe par l'abandon des variétés améliorées dans lesquelles ce modèle d'agriculture est incorporé.

L'alternative paysanne s'est donc construite sur la remise en culture de variétés développées avant la « sélection moderne », selon une modernité que les agriculteurs impliqués s'accordent à faire débiter dans les années cinquante. Outre qu'elles sont libres de droits, les variétés antérieures à cette période ont pour qualité d'avoir été sélectionnées sur une large palette de critères, ce qui fait qu'elles répondent à des usages et à des environnements agronomiques plus diversifiés. Qu'elles aient été obtenues par « sélection massale » (la pratique millénaire des paysans, qui consiste à choisir « dans la masse » de la récolte les semences jugées les plus belles) ou par « sélection généalogique » (la méthode développée par les premiers sélectionneurs professionnels, au moment de l'essor de la génétique mendélienne, qui repose sur la purification sur plusieurs générations de la lignée jugée la meilleure), ces variétés restent plus hétérogènes génétiquement que les variétés améliorées¹¹.

Quant aux techniques de sélection, il ne s'agit pas de rejeter la technicité en général (cela conduirait à dénier aux agriculteurs tout savoir-faire technique), mais de bannir les techniques perçues comme « faisant violence » aux plantes. Il s'agit de leur substituer des pratiques de culture qui, selon

¹⁰ Par rapport aux variétés lignées pures, les variétés dites « hybrides F1 » (parce qu'elles sont issues de la 1^{re} génération du croisement de deux lignées pures) ont induits des changements de pratiques encore plus radicaux : l'effet d'« hétérosis » à l'origine de leur rendement élevé disparaît à la 2^e génération, ce qui rend l'utilisation de la récolte pour semer non viable économiquement.

¹¹ Les généticiens des populations parlent de « variété population » pour traduire la base génétique relativement plus large que dans les « lignées purées », un vocabulaire réapproprié dans le Réseau pour marquer la distinction avec le standard des variétés modernes.

les acteurs, prennent en compte la nature, et en permettent l'expression de toutes les potentialités. Cette façon de concevoir les techniques de sélection pertinentes pour construire l'alternative paysanne renvoie à la distinction que faisait Heidegger dans son mouvement de défiance des « techniques modernes », auxquelles il oppose les « techniques de l'artisan ». Les techniques modernes configurent une « provocation » de la nature, elles visent son « arraisonement ». Les techniques de l'artisan à l'inverse sont valorisées comme l'expression de la nature, son « accomplissement » (Heidegger, 1958)¹². Ce propos d'agriculteur fait exactement écho à cette deuxième conception : « Le sens, c'est de partir avec des plantes qui ont une très forte vitalité, qui ont une possibilité d'évoluer, et de les mettre dans des conditions où elles vont pouvoir exprimer ces choses-là, et pouvoir évoluer ensemble ». Concrètement, cela se traduit par des pratiques de sélection massale, de mélanges de plusieurs variétés-populations, de déplacements de variétés-populations dans différents environnements pédoclimatiques pour observer les différences de comportement agronomique, ou au contraire de mise en culture de variétés pendant plusieurs années sur un même lieu afin de favoriser leur adaptation locale. Les variétés obtenues par Berthold Heyden de l'Institut Graf Keyserlink en Allemagne ou par le suisse Peter Kunz, sélectionneurs qui travaillent pour les agricultures biologiques, circulent également communément dans le Réseau, car leurs méthodes inspirées de la biodynamie¹³ convergent avec celles adoptées dans le Réseau.

Cependant, la démarcation entre les techniques « qui font violence » et les autres ne s'impose pas au sens commun ; elle fait au contraire l'objet de discussions et de négociations. En témoigne un débat qui a animé durant quelques années le groupe « Blé », à propos du recours aux « croisements manuels », un cas considéré comme limite entre technique douce et technique « violente ». Le blé tendre est une plante qualifiée d'« autogame », ce qui signifie que les fleurs contenues dans les épis sont hermaphrodites et que la biologie de la plante favorise l'autofécondation. Il existe des cas rares de fécondation croisée spontanée¹⁴. Les sélectionneurs lorsqu'ils veulent croiser deux plants, *castrent* l'un des plants, et déposent manuellement sur l'épi castré le pollen de l'autre plant. Cette intervention humaine est-elle trop intrusive ? Correspond-elle à un projet trop dirigiste de l'homme à l'égard de l'évolution naturelle des plantes ? Depuis que l'un des agriculteurs du Réseau a appris cette technique auprès d'une technicienne de l'INRA et en fait la promotion enthousiaste, ces questions sont posées, particulièrement par les biodynamistes qui sont les plus sensibles au « respect de la plante ».

¹² Frédéric Goulet (2010) dans son ethnographie des réseaux de Techniques Cultureles Simplifiées (TCS) observe une déqualification similaire des techniques de labour et leur substitution par des pratiques culturelles présentées par leurs promoteurs comme respectueuses des processus naturels. Ainsi le passage du tracteur qui déstructure la terre est remplacé par l'action bénéfique des lombrics du sol (Goulet et Vinck, 2012).

¹³ Une approche ésotérique attentive aux forces vitales des plantes (Soper, 1980).

¹⁴ Estimé à 5 % par B. Heyden (comm. pers.).

Les partisans des croisements manuels rétorquent que la technique a été pratiquée par le passé par des paysans. D'autres préfèrent contourner le problème en apprenant à repérer dans les champs les plants issus de croisement spontanés – c'est ainsi que procède le sélectionneur Berthold Heyden¹⁵. Au final, si le croisement manuel n'est pas pratiqué par tous, son principe est désormais accepté. Cependant, son principal promoteur a adopté une technique qui témoigne de la prise en compte des réserves de ses compagnons, une technique qui consiste à castrer l'épi tout en laissant le pollen se déposer tout seul (Joly, 2012). Il obtient ainsi les croisements vers lesquels ses envies d'expérimentation le portent, tout en se démarquant de la pratique des sélectionneurs professionnels.

Ces débats ont au moins fait émerger un point qui fait l'unanimité : les seules méthodes de sélection souhaitables dans l'alternative que construit le RSP sont celles qui restent accessibles au paysan, sur lesquelles il garde une prise directe, c'est-à-dire qui ne nécessitent pas d'autre matériel ou appareillage que celui dont il dispose communément dans sa ferme. Cela renvoie à la deuxième critique adressée à la sélection moderne, à savoir qu'elle s'est organisée autour de la professionnalisation du secteur de la sélection, reléguant les agriculteurs au rang d'exécutants. Par réaction les agriculteurs du RSP s'attellent à la reconstruction d'une autonomie paysanne, dont nous allons maintenant préciser le contenu.

3. Autonomie paysanne et partage entre pairs

La critique de la modernité dans le RSP passe non seulement par une volonté d'ouvrir la boîte noire que constituent les semences de variétés améliorées, afin de « démonter la politique contenue dans les objets techniques » (Winner, 1986), mais aussi par une ambition de réapprendre à faire ces objets soi-même. Cette volonté d'apprentissage, à comprendre aussi comme un refus de délégation de l'innovation variétale à des tiers, fait écho au diagnostic de Weber, pour lequel dans le monde moderne hormis les hommes de science, personne n'a de connaissance véritable des objets qu'il utilise : « il nous suffit de pouvoir "compter" sur eux » (Weber, 1963 : 68). La recherche d'autonomie mise en avant dans le RSP – illustrée par exemple par *Autonomie et Biodiversité*, le titre du bulletin d'information de l'ARDEAR Rhône-Alpes, une des associations adhérentes au RSP – n'est donc pas seulement financière¹⁶, mais s'ancre plus largement dans une volonté d'émancipation intellectuelle vis-à-vis d'un appareil de recherche et de conseil qui pendant les décennies de la

¹⁵ Observation participante Formation « Méthodes de sélections des semences paysannes » avec B. Heyden, 16-17 avr. 2011 à Bouchemaine, Maine-et-Loire.

¹⁶ Contrairement à la CNDSE, dont les revendications purement catégorielles, portent sur la défense de l'indépendance des agriculteurs vis-à-vis de l'agro-industrie en vue de dégager un revenu décent.

modernisation agricole a tourné le dos aux savoirs paysans (Darré, 1999). Le désir de prise de distance par rapport aux « hommes de science » est manifeste lorsqu'on évoque l'idée de collaborations entre groupements de paysans et chercheurs de l'INRA... Interrogé sur ce thème en avril 2005, HF, président de Touselle, une association membre du RSP, répond vivement : « Nous, on veut bien un coup de main, à condition qu'on reste les maîtres. C'est nous qui avons le savoir, c'est qui savons le mieux ce qu'il se passe dans nos parcelles. On va pas recommencer comme pendant le temps du productivisme ! On veut bien à la limite avoir un stagiaire qui nous aide pour faire les comptages, mais même ça, faut qu'on en discute en assemblée ». Des projets de recherche participative entre chercheurs académiques et agriculteurs du RSP se sont certes développés depuis, mais réveillent régulièrement une certaine méfiance à l'encontre de la propension qu'auraient les scientifiques à reproduire des rapports hiérarchiques, ou à ne s'intéresser aux pratiques paysannes que lorsqu'elles sont conformes aux connaissances scientifiques. Jean-François Berthelot, paysan-boulangier dans le Lot-et-Garonne refuse de voir son approche englobée par le regard scientifique : « évolutif, changeant au gré de mes découvertes, observations sur la plasticité de mes blés avec leur milieu, et de la poétique, je ne désire pas que soit mise en équation, définie, classifiée, indexée, modélisée, arrêtée, mon approche. Ma démarche peut être observée, mesurée, pour signifier ces échanges [avec les plantes], mais pas plus. [...] Les multiples expressions des imaginaires paysans se traduiront dans la fantaisie, la poésie, la rigueur, exprimées verbalement ou pas, mais bel et bien vivantes dans l'approche de la sélection paysanne (...). Voilà comment nous, paysans, contribuons à maintenir la diversité cultivée et sauvage et ses fruits. La diversité a aussi besoin d'un imaginaire de fantaisie, de poésie, d'attrait entre la plante et le paysan dans un dialogue infini et de mystère, libre. »¹⁷

L'alternative semencière passe donc par la réhabilitation et la réactivation de « savoirs paysans », dans une acception du terme qui bénéficie du travail politique mené par la Confédération Paysanne pour renverser le stigmate d'arriération dont les agriculteurs ainsi désignés étaient autrefois affublés (Barral, 1966 ; Morena, 2011). Ces savoirs paysans sont retrouvés, ou recréés, via divers modes d'apprentissage : enquêtes auprès des agriculteurs à la retraite, lectures de livres anciens, expérimentations individuelles ou partages d'expériences entre pairs, et à la marge, sessions de formation mobilisant des intervenants extérieurs – consultants, chercheurs... Quelle que soit la forme d'apprentissage privilégiée individuellement, le RSP promeut ou encourage l'animation de collectifs de pairs permettant la mise en circulation et en discussion de cette connaissance. À force d'échanger connaissances, observations, graines, ces collectifs forment peu à peu des « communautés de pratique », au sein desquelles les sociabilités s'ancrent dans une pratique

¹⁷ Texte lu par Jean-François Berthelot lors du séminaire 8-9 fév. 2011 à Angers « Retour sur les expériences de sélection participative de semences paysannes » (Berthelot, 2011).

partagée autour des semences paysannes (Demeulenaere et Bonneuil, 2011). La dynamique collective aidant, le caractère subjectif et sensible de la connaissance des plantes y est complètement assumé, et marque une rupture délibérée avec l'objectivité « aperspective » de la science héritée du milieu du XIX^e siècle (Daston, 1992). La démarche « paysanne » s'appuie également sur une remise en avant de la pratique comme mode d'apprentissage, comme pour renverser (si ce n'est dépasser) l'opposition hiérarchique instituée entre « ceux qui savent et ceux qui font » (Darré, 1999 : 27 ; Crawford, 2010 ; Sennett, 2010)¹⁸.

Bien au-delà de la recherche d'un revenu décent, l'autonomie pour les agriculteurs du RSP consiste donc à faire les choses soi-même, mais aussi à penser, assumer voire afficher sa différence par rapport aux formes d'apprentissage, de connaissance et de validation des savoirs légitimes dans le monde académique. Les collaborations avec les scientifiques ne sont pas exclues pour autant. Pour preuve, les nombreux programmes de recherche dite participative dans lesquels le RSP s'est engagé¹⁹. L'appui de la science est en effet utile, d'abord parce qu'il contribue à la reconnaissance institutionnelle du RSP comme acteur de la conservation des ressources génétiques²⁰. Pour cela, les agriculteurs du mouvement ont beau insister sur la richesse de leurs approches holistiques, ils consentent volontiers à ce que les généticiens portent sur leurs pratiques un regard réducteur lorsqu'il s'agit de démontrer la diversité génétique conservée dans leurs champs. De plus les résultats de la génétique des populations leur fournissent des outils d'objectivation, complémentaires plus qu'antagonistes des démarches phénoménologiques qu'ils revendiquent.

Un dernier aspect de l'autonomie paysanne concerne l'approvisionnement en semences. Si les pionniers du Réseau ont pour la plupart remis en culture des variétés disparues à partir d'échantillons conservés dans les collections de ressources génétiques²¹, le RSP privilégie la circulation de semences entre pairs. Ceux-ci formaient lors de la création du RSP des réseaux informels

¹⁸ Peu de temps après l'intervention sur une ferme de G. Ducerf, consultant et auteur de livres sur les plantes adventices, je m'étonnai de son savoir encyclopédique. J.-F. Berthelot qui lui reconnaît une grande compétence rectifie : « ah non, non, il connaît bien le terrain ! ». Cette anecdote illustre à mon avis l'importance accordée à l'expérience pratique par rapport à la connaissance livresque dans les formes d'apprentissage.

¹⁹ Collaborations essentiellement avec l'équipe de génétique des populations dirigée par I. Goldringer (UMR de Génétique Végétale, Gif-sur-Yvette), avec V. Chable (INRA, Rennes), avec L. Hazard (INRA, Toulouse)... le tout dans le cadre de programmes financés par le Bureau des Ressources Génétiques, la FRB, ou l'Europe (programme Farm Seed Opportunities, programme SOLIBAM...).

²⁰ Cette reconnaissance s'est traduite en décembre 2009 par l'intégration du RSP dans le Comité d'orientation stratégique de la FRB.

²¹ Collection nationale de céréales à pailles de Clermont-Ferrand, collection de choux de l'INRA Rennes, IPK de Gatersleben (Allemagne), etc.

dispersés sur tout le territoire français. Dix ans plus tard, des communautés de pratique des semences paysannes se structurent et se formalisent à l'échelle régionale, à la fois pour des raisons organisationnelles, financières (avec la possibilité d'obtenir des financements des Régions) et écologiques – le territoire régional, au sein duquel les conditions pédoclimatiques sont relativement homogènes, présentant une échelle pertinente pour l'adaptation locale des variétés.

En poursuivant leur objectif de réapprendre à cultiver et à sélectionner à la ferme des variétés paysannes, les agriculteurs du RSP ont conduit à forger des communautés de pratiques, à l'origine du renforcement des échanges et des liens sociaux entre pairs, et de l'affirmation plus franche d'une spécificité paysanne dans le mode de connaissance et d'appréhension du monde. Le collectif se trouve également reconfiguré, en ce sens qu'il intègre à part entière les plantes. Cela renvoie au troisième aspect de la critique que le mouvement adresse à la sélection moderne – sa conception utilitariste des « ressources génétiques » – et à la vision alternative qu'il développe à propos du statut des plantes.

4. L'expérience sensible et pratique de la rencontre avec les plantes

La critique du RSP ne s'arrête pas aux techniques modernes, mais s'étend au statut de la nature dans la modernité agricole : réduite à un matériau inerte à partir duquel il s'agit de produire des objets standards en série, la nature y apparaît comme « arraisonnée » au projet industriel. Cette logique de la sérialité s'incarne dans le triple critère imposé aux plantes pour l'inscription des nouvelles variétés – « Distinction, Homogénéité, Stabilité » (DHS) – qui traduit les exigences requises pour les objets industriels : descriptibles, de qualité constante et fixes dans le temps.

À partir du rejet de cette conception industrielle de la plante agricole, se développe dans le RSP une palette de pratiques qui se déclinent et se combinent, entre la conservation à l'identique de variétés anciennes et la mise en culture de mélanges que leurs cultivateurs voient évoluer au cours des ans. Les praticiens impliqués reconnaissent une part variable à l'action de l'Homme, tantôt artisan méticuleux venant s'inscrire dans la longue histoire de la domestication des plantes, tantôt observateur amoureux et passionné de l'évolution naturelle. Au discours du « laisser-faire la nature » typiquement porté par J.-F. Berthelot, d'autres opposent la rigueur de leur travail : « C'est des variétés que je n'ai surtout pas mélangées. J'ai fait ça techniquement. Si vous mélangez, ça ne ressemble à rien. Il faut être très rigoureux, très attentif ». Les représentations de la nature au sein du RSP oscillent donc entre une « nature domestique » – autrement dit une nature-culture modelée au travers de la longue relation entre l'Homme domesticateur et les plantes qui le nourrissent –, et une « nature autonome », source d'inspiration pour

qui sait l'observer. Elles ont en commun de convoquer une nature-histoire, où les cultivateurs guident (plus ou moins activement) les générations de plantes cultivées, dont chacune est rendue unique par infinie modulation (Demeulenaere et Bonneuil, 2011).

La singularité retrouvée des plantes réactualise la possibilité d'un traitement différentiel de la part de la personne qui les cultive. Elle rend possible la construction de rapports qui échappent à l'indifférence. C'est ainsi que les agriculteurs peuvent revendiquer un véritable attachement à telle variété-population venant de chez Untel, à tel mélange réalisé par Unautre. La relation que nourrissent les membres du groupe Blé du RSP avec les plantes se rapproche du « compagnonnage » avec une plante « qui peut devenir source de connaissance du monde et d'inspiration à condition qu'on lui porte une attention amicale et émue » (Lieutaghi, 1991 : 190), à l'opposé du regard froid, détaché, évaluateur, des scientifiques, qui (au sens figuré, et parfois, au sens propre) les « dissèquent ». C'est encore J.-F. Berthelot qui fait contraster l'approche paysanne avec celle des scientifiques : « Pour les chercheurs [...], la plante se trouve au milieu d'un dispositif d'étude en tant qu'objet. Objet de recherche qui doit s'insérer dans des protocoles définis, des moyens d'investigation assez figés, soumis à la répétition de l'espace et du temps. [...] [Les chercheurs] cartographient leurs réponses pendant la sélection, les mesurent : elles demeurent un objet. Alors que pour moi, paysan, la plante est un sujet, avec lequel je vis, je rêve, nous échangeons. » (Berthelot, 2011). Nous notons ici que si J.-F. Berthelot utilise ici le terme « sujet », c'est d'abord parce que le langage ordinaire l'oblige à se placer dans l'action (Thévenot, 1994), et à reprendre les dichotomies classiques entre objet/sujet, intentionnel/fonctionnel... Il ne reconnaît pas pour autant le même type d'agentivité (*agency*, capacité d'agir, intentionnalité) aux plantes qu'à lui-même, mais s'attribue moins d'intentionnalité dans son rapport aux plantes que le sens commun lui en reconnaîtrait. Également piégés par le vocabulaire, les généticiens collaborant avec le RSP se font gentiment reprendre lorsqu'ils utilisent le terme jugé trop utilitariste de « matériel génétique ».

L'expérience de l'altérité des plantes (la reconnaissance de leur existence en tant qu'être différent) est encore exacerbée lorsque celles-ci opposent des résistances aux usages que l'on souhaiterait en faire. C'est souvent le cas avec des variétés anciennes mises en culture en « bio », moins prédictibles que des variétés améliorées cultivées en conventionnel. Pour les producteurs de blé du Réseau, un certain plaisir à travailler avec des blés anciens vient précisément du fait qu'ils ne sont pas faciles à cultiver (et à transformer) sans un minimum d'observation et d'ajustements des pratiques culturelles et boulangères. C'est ainsi que Jean-Pierre Bolognini (Réseau Semences Paysannes, 2008 : 89) se réjouit du « *comportement réfractaire et anticonformiste* » de la variété Saissette ! Pour mieux saisir l'origine de ce plaisir, reprenons les propos de la philosophe Florence Burgat sur le statut réservé aux animaux dans l'élevage industriel : « [les animaux] n'[y]existent plus en tant que singularités capables de résister

aux usages qui étaient faits d'eux ; on ne pouvait en faire absolument ce que l'on voulait, malgré des siècles de domestication. La sélection génétique a inversé cette logique : on n'adapte plus les parcours de production aux animaux, mais on façonne les animaux requis pour tel ou tel parcours de production. Dès lors, l'animal disparaît. [. . .] Il disparaît lorsque le fait d'être vivant n'est qu'un moyen de fournir des biens sans être considéré comme une fin » (Burgat, 2007)²². De même, la plante issue de variété moderne disparaît dans l'agriculture intensive, dans la mesure où elle a été sélectionnée pour être un élément prévisible et optimisé dans un système de production contrôlé (dans l'idéal du moins). Par contraste, les blés anciens, « qui ont du caractère », existent pleinement. Il en découle un plaisir à travailler avec ces plantes, qui peuvent devenir de véritables partenaires de vie. L'observation de leur singularité, de leur relative autonomie, de leur beauté, est source d'un émerveillement dont témoigne bien le message cité en exergue. Un autre agriculteur, moins loquace, s'étonne de sa découverte des blés, au détour d'une démarche au départ technique et politique : « ces blés, quand même, c'est quelque chose ! ».

En plus d'exister, ces plantes vivent, évoluent. Cette représentation évolutive des plantes vient s'opposer à l'idéal fixiste de l'agriculture moderne compris dans le critère de « stabilité » du système DHS. Les échanges avec des généticiens des populations sont venus objectiver cette idée : on retrouve en effet dans les discours de nombreux agriculteurs des notions (telles que « gestion dynamique », « variétés-populations ») spécifiques à cette discipline. L'appropriation paysanne du vocabulaire et des paradigmes de cette discipline ancrée dans le paradigme néo-darwinien prend tout son sens au regard de la représentation dynamique et évolutive que le mouvement a de lui-même. Celle-ci s'entend par exemple dans une prise de distance vis-à-vis de ces discours qui revalorisent le terroir, dans ce mouvement des sociétés qui tendent à fabriquer du local pour redonner du sens à un espace de moins en moins intelligible (Augé, 1992 : 48). C'est ce que l'on comprend de cette prise de position de JJM, producteur de blé dur dans les Pyrénées-Orientales, qui lors de l'assemblée générale 2005 du RSP, s'exprimait ainsi : « Toute la richesse de la semence paysanne, c'est la capacité d'adaptation. Il n'y a aucun avenir dehors. C'est pour ça que quand j'entends parler de variétés de terroir, ça me fait un peu peur. ». Le même jour, NS, paysan-boulangier installé dans le pays de Redon en Bretagne, raconte amusé, que dans son mélange de blés, ce sont les blés de Roanne qui ont pris le dessus, et non pas les blés de Redon. Ce néo-rural n'est pas seul dans le groupe à affirmer son déracinement, et à avoir « envie de bouleverser les usages et de remettre en question les connaissances ». Le caractère évolutif et adaptable des plantes (ici le blé) offrant une ressource cognitive pour nourrir et appuyer ce projet.

²² L'initiative PEUV (Pour l'Emergence d'une Université du Vivant), à laquelle participent certains membres du RSP, vise à enrichir une réflexion éthique encore peu développée sur le statut des plantes.

À l'ontologie fixiste, réductionniste, instrumentale du vivant qu'ils décèlent chez les acteurs de la sélection moderne, les agriculteurs du RSP opposent une ontologie évolutive et holiste des plantes, plantes auxquelles ils attribuent d'autant plus d'agentivité qu'ils mettent en retrait leur propre intentionnalité dans leurs pratiques de sélection. Ce faisant, ils reconnaissent qu'ils peuvent « se laisser transformer » par les plantes, formulation qui n'est pas qu'une façon de prendre des distances avec la modernité, mais qui transparait dans la façon très progressive et ouverte dont se construit le mouvement, dans ce corps-à-corps avec les plantes, à travers la redécouverte de la pratique de sélection.

Conclusion

Le « désenchantement » selon Weber est lié au développement de la science, lequel conduit à la disparition des croyances en des puissances « mystérieuses et imprévisibles » pour expliquer le monde, et leur remplacement par une autre croyance, celle selon laquelle la rationalité scientifique peut (*en principe*) maîtriser toute chose par la prévision et la technique (Weber, 1963). Mais l'expression renvoie dans une acception plus large à une vacance de sens, sentiment abondamment décrit chez les agriculteurs contemporains (ainsi que le montre par exemple Jocelyne Porcher chez les éleveurs), en proie au doute face à une agriculture productiviste qui a relégué le vivant au rang d'outil de production, et les hommes au rang d'exploitants agricoles (Porcher, 2003). Le RSP visait lors de sa création à redonner des marges de manœuvre aux agriculteurs, face aux développements récents de la sélection moderne et au durcissement de la réglementation semencière. Ce faisant, l'expérimentation conduite dans le Réseau, en plus de répondre aux enjeux politiques et économiques, a contribué à recréer du lien entre les hommes et avec le vivant, à réhabiliter des formes de connaissance du monde qui s'appuient sur le sensible, à recréer de l'autonomie dans un univers social gagné par l'hétéronomie, à remettre de la diversité et de l'imprévisible dans les routines prévues par le modèle industriel. Les « semences paysannes » étaient initialement pensées comme un levier pour critiquer en acte la modernité agricole ; elles ont progressivement dessiné une voie qui remet l'agriculture dans son milieu naturel et qui rapproche les praticiens du sens de leur métier. À cet égard, la réappropriation paysanne des semences évoque un réenchantement de la pratique agricole, partagé par d'autres réseaux de pairs participant au mouvement d'écologisation de l'agriculture²³.

²³ F. Goulet décrit un retour comparable du sensible, du singulier et de l'autonome dans les réseaux d'agriculteurs développant les Techniques Culturelles Simplifiées (TCS). Il note cependant que les TCS construisent un modèle identitaire qui reste compatible avec le modèle industriel et rationaliste (Goulet, 2010), à la différence du RSP qui se construit en rupture.

Les objets de la nature ont fourni à cette alternative différentes formes d'appui. Semences, plantes, biodiversité représentent tour à tour des objets opposant des contraintes matérielles et physiques réorientant l'action, des objets contribuant au contraire à stabiliser le projet, des objets dans lesquels s'inscrivent la vie sociale et les pratiques du groupe, des objets « bons à penser » offrant des « rapports de convenance »²⁴ avec les valeurs du collectif. Le collectif s'est nourri de la confrontation avec la nature, de la reconnaissance de son altérité et de l'expérience de sa « récalcitrance » (Latour, 2004 : 122).

Une conclusion méthodologique et épistémologique en découle, à savoir que l'attention du chercheur, ici aux pratiques culturelles et à la matérialité des plantes, permet d'enrichir la compréhension de la dynamique sociale, et de rendre pleinement compte de la « capacité générative » du réel et de la pratique (Barbier et Trepos, 2007). Un tel regard apporte une dimension supplémentaire aux travaux sur les mouvements protestataires, qui ont parfois pêché par une attention trop exclusivement marquée aux activités discursives, ou lorsqu'ils se sont intéressés aux pratiques, l'ont fait en considérant *a priori* la mise en pratique comme une limite à l'imaginaire contestataire. Ainsi que l'ont formulé Hervieu-Léger et Hervieu (2005), il s'agissait de faire une « sociologie de l'utopie, attentive aux mutations que les épreuves de réalité faisaient subir aux rêves de société parfaite ». Pourtant le passage à la pratique peut se faire le révélateur de potentialités non imaginées au départ. On rejoint là une perspective pragmatique des mouvements sociaux, qui s'attache à rendre compte de ce qui émerge de pratiques et de situations inédites, afin d'embrasser toute la créativité et la dynamique des contestations (Cefaï, 2007 ; Chateauraynaud, 2011). Ce regard s'avère encore plus nécessaire quand ces mouvements s'attellent à l'invention de nouveaux modes d'existence et en passent par des démarches d'expérimentation, dans le corps-à-corps avec les objets.

Une deuxième conclusion est que le mouvement s'écrit « chemin faisant »²⁵, au détour des expériences, à travers des contingences, des rencontres, des *événements* (au sens de *ce qui advient*). Il est éclairant ici de rappeler la distinction que Jacques Derrida faisait entre deux modalités du futur : le « futur », défini comme « un présent décalé dans le temps », ce qui est prévisible, programmable, planifiable... et l'« à-venir », « la venue de l'Autre, l'Autre qui vient sans que je puisse l'attendre, ou "m'y attendre" », et qui remet de l'imprédictibilité dans le jeu. On comprend à la lumière de cette distinction que si les agriculteurs du RSP contestent la

²⁴ Cette formule utilisée par Rousseau est adaptée par Catherine Larrère dans le domaine du vivant pour désigner l'existence de correspondances entre les qualités reconnues à un élément de la nature, et les valeurs qui lui sont associées.

²⁵ J'emprunte l'expression à Laurent Hazard qui décrit ainsi la démarche de production de connaissances dans les programmes de recherche participative auquel il participe (séminaire 8-9 fév. 2011 à Angers « Retour sur les expériences de sélection participative de semences paysannes »).

modernité agricole, ils n'entendent pas construire un futur alternatif dont les contours seraient clairement tracés, mais un monde qui rouvrirait le champ des possibles. L'idée de biodiversité, régulièrement mobilisée dans le RSP à travers la double dimension que lui reconnaît la génétique des populations – diverse et évolutive – en reste la meilleure métaphore.

Références bibliographiques

- Anvar S. L. (2008) *Semences et droit. L'emprise d'un modèle économique dominant sur une réglementation sectorielle*, Paris, Thèse de Doctorat en droit, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 470 p.
- Augé M. (1992) *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, collection « La librairie du XX^e siècle », 149 p.
- Barbier R., Trepos J.-Y. (2007) Humains et non-humains : un bilan d'étape de la sociologie des collectifs, *Revue d'anthropologie des connaissances*, 1(1), 35-58.
- Barral P. (1966) Note historique sur l'emploi du terme « Paysan », *Études rurales*, 21, 72-80.
- Bartholeyns G., Govoroff N., Joulian F. (dir.) (2010) Cultures matérielles. Anthologie raisonnée de *Techniques & Culture*, *Techniques & Culture*, 54-55 (2 volumes), 730 p.
- Bernard de Raymond A. (2010) Les mobilisations autour des OGM en France, une histoire politique (1987–2008), in : *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Hervieu et al. (éds), Paris, Sciences Po, 293-335.
- Berthelot J.-F. (2011) La rencontre de deux approches est-elle possible ?, in : *Visions paysannes de la recherche dans le contexte de la sélection participative. Comment co-construire et mutualiser les connaissances sur les plantes ?* Fondation Sciences Citoyennes (avec RSP et BEDE), PEUV, collection « Émergence », 48 p.
- Bonneuil C., Thomas F. (2009) *Gènes, pouvoirs et profits, Recherche publique et régimes de production des savoirs de Mendel aux OGM*, Versailles, Quae, 624 p.
- Burgat F. (2007) C'est arrivé près de chez vous, *Télérama*, Hors série « Bêtes et Hommes », 64.
- Cefaï D. (2007) *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, collection « Recherches », La Découverte, 727 p.
- Chateauraynaud F. (dir.) (2010) *Les OGM entre régulation économique et critique radicale*, Rapport final du programme ANR « Formes de mobilisation

- et épreuves juridiques autour des OGM en France et Europe », Rapport ANR ObsOGM, Paris, GSPR-EHESS, 328 p.
- Chateauraynaud F. (2011) *Argumenter dans un champ de forces: Essai de balistique sociologique*, Paris, collection « Pragmatismes », Pétra, 484 p.
- Crawford M. B. (2010) *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, Paris, collection « Cahiers Libres », La Découverte, 252 p.
- Darré J.-P. (1999) *La production de connaissance pour l'action : Arguments contre le racisme de l'intelligence*, Paris, MSH-Quae, collection « Natures sociales », 244 p.
- Daston L. (1992) Objectivity and the escape from perspective, *Social Studies of Science*, 22, 597-618.
- Demeulenaere E., Bonneuil C. (2010) Cultiver la biodiversité - Semences et identité paysanne, in Hervieu *et al.* (éds.), *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Sciences Po, 73-92.
- Demeulenaere E., Bonneuil C. (2011) Des semences en partage. Construction sociale et identitaire d'un collectif « paysan » autour de pratiques semencières alternatives, *Techniques & Culture*, 57(2), 202-221.
- Dondeyne C. (2013) Artificiel ou naturel ? La filière de légumes bio confrontée à un procédé de sélection en Bretagne, *Revue d'Etudes en Agriculture et environnement*, 94(1), 65-92.
- Goulet F. (2010) Nature et ré-enchantement du monde, in Hervieu *et al.* (éds.), *Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Sciences Po, 51-72.
- Goulet F., Vinck D. (2012) L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement, *Revue française de sociologie*, 53(2), 195-224.
- Guille-Escuret G. (1989) *Les sociétés et leurs natures*, Paris, Armand Colin, collection « Références », 182 p.
- Heidegger M. (1958) La question de la technique (1953), in : *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 9-48.
- Hermitte M.-A. (1999) Le geste auguste du semeur n'est plus ce qu'il était !, *Natures Sciences Sociétés*, 7(4), 32-35.
- Hermitte M.-A. (2013) *Le droit saisi au vif. Sciences, technologies, formes de vie*. Paris, Pétra, collection « Pragmatismes », 404 p.
- Hervieu-Léger D., Hervieu B. (2005) *Le retour à la nature : Au fond de la forêt. . . l'État*, La Tour d'Aigues, L'Aube, collection « Poche Essais », 235 p.
- Joly V. (2010) *Étude des pratiques de conservation au sein d'un réseau d'agriculteurs qui cultivent des semences paysannes*, mémoire de fin d'étude (synthèse), Toulouse, École d'Ingénieur de Purpan.

- Latour B. (2004) *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, 2^e éd. Paris, La Découverte, coll. « Poche », 382 p.
- Lieutaghi P. (1991) *La plante compagne : pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale*, Genève, série documentaire des Conservatoire et jardin botaniques de la ville de Genève, 219 p.
- Mendras H. (1992 [1967]) *La fin des paysans*, Arles, Actes Sud, 446 p.
- Morena E. A. (2011) *The Confédération Paysanne as 'peasant' movement: re-appropriating 'peasantness' for the advancement of organisational interests*, PhD. Dissertation, London, King's College, 430 p.
- Porcher J. (2003) *La mort n'est pas notre métier*, La Tour d'Aigues, L'Aube, collection « Monde en cours », 168 p.
- Réseau semences paysannes (2003) *Actes des premières rencontres Semences Paysannes « Cultivons la biodiversité dans les fermes »*, Lycée agricole d'Auzeville, 27-28 février 2003, Brens, RSP.
- Réseau semences paysannes (2008) *Voyage autour des blés paysans (témoignages)*, Brens, RSP, 124 p.
- Sennett R. (2010) *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 403 p.
- Soper J. (1980) *Pour comprendre le cours aux agriculteurs de Rudolf Steiner*, Paris, Courrier du Livre, 165 p.
- Supiot N. (2005) Éditorial : Pour la diversité des semences et plants dans les fermes, *Bulletin de liaison du Réseau Semences Paysannes*, 11.
- Thévenot L. (1994) Le régime de familiarité. Des choses en personne, *Genèses*, 17(1), 72-101.
- Weber M. (1963 [1959]) *Le savant et le politique*, Paris, coll. « 10/18 », 224 p.
- Winner L. (1986) Do artifacts have politics?, in : *The Whale and the reactor: a search for limits in an age of high technology*, Chicago, University of Chicago Press, 19-39.